Permatex.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 20-déc.-2017 Version 5

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit 80 SUPER WEATHERSTRIP ADHESIVE 5 FL.OZ

Autres moyens d'identification

Code du produit 81731 Synonymes Aucun(e)

<u>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Adhésifs de contact

Utilisations déconseilléesAucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant Peuvent également être distribués par:

ITW PermatexITW Permatex Canada6875 Parkland Blvd.35 Brownridge Road, Unit 1Solon, OH 44139 USAHalton Hills, ON Canada L7G 0C6

Telephone: (800) 924-6994

Numéro d'appel d'urgence 24 Chem-Tel: 800-255-3924

heures sur 24 International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement

Danger

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Jaune État physique Liquide visqueux Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes, - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

31 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FL.OZ

Substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
butanone	78-93-3	10 - 30	*
acétone	67-64-1	10 - 30	*
toluène	108-88-3	10 - 30	*
n-hexane	110-54-3	10 - 30	*

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE

PAS faire vomir.

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les

de premiers secours

mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de

flammes dans le voisinage immédiat). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver soigneusement

après toute manipulation.

Autres informations La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher

l'ignition dans les espaces clos.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une

ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la

pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien

ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts, Acides, Bases

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
butanone	STEL: 300 ppm	TWA: 200 ppm	IDLH: 3000 ppm
78-93-3	TWA: 200 ppm	TWA: 590 mg/m ³	TWA: 200 ppm
		(vacated) TWA: 200 ppm	TWA: 590 mg/m ³
		(vacated) TWA: 590 mg/m ³	STEL: 300 ppm
		(vacated) STEL: 300 ppm	STEL: 885 mg/m ³
		(vacated) STEL: 885 mg/m ³	-
acétone	STEL: 500 ppm	TWA: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm
67-64-1	TWA: 250 ppm	TWA: 2400 mg/m ³	TWA: 250 ppm
		(vacated) TWA: 750 ppm	TWA: 590 mg/m ³
		(vacated) TWA: 1800 mg/m ³	

		(vacated) STEL: 2400 mg/m³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	
toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m³ Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m³
n-hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m³	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant,

aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches

Rince-oeils

Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en

Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un

récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide visqueux

Aspect Jaune Odeur Solvant

Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH Point de fusion / point de

congélation

Aucune information disponible Aucune information disponible

Point / intervalle d'ébullition 55 °C / 131 °F Point d'éclair 55 °C / -15 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure 13.0% d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité: 1.2%

Pression de vapeur 233 hPa @ 20°C (175 mmHg)

Densité de vapeur >1 Air = 1
Densité relative 0.889

81731 - 80 SUPER WEATHERSTRIP ADHESIVE 5

FL.OZ

Hydrosolubilité Immiscible à l'eau

Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage

Aucune information disponible
Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité 240°C (464°F)

Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Autres informations

Point de ramollissementAucune information disponibleMasse molaireAucune information disponible

Teneur en COV (%) 50%

DensitéAucune information disponible
Masse volumique apparente
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stable dans les conditions normales

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides, Bases

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Chlorure d'hydrogène

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux

ou larmoiements.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

Ingestion Aspiration potentielle en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème

pulmonaire et pneumonie.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
butanone 78-93-3	= 2483 mg/kg (Rat) = 2737 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit) = 6480 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	-	= 50100 mg/m³(Rat) 8 h
toluène 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat)4 h
n-hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h

FL.OZ

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou

plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
toluène	-	Group 3	-	-
108-88-3		-		

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Toxicité chronique Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Rein, Foie, Système nerveux périphérique (SNP), Système

respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 6880 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 10895 mg/kg
ETAmél 47 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

ETAmél (inhalation-vapeurs) 35633 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

31 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
butanone 78-93-3	0.3
acétone 67-64-1	-0.24
toluène 108-88-3	2.7

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série F	RCRA - Déchets de série K
toluène	-	-	Toxic waste	-
108-88-3			waste number F025	
			Waste description:	
			Condensed light ends, spent	
			filters and filter aids, and	
			spent desiccant wastes from	
			the production of certain	
			chlorinated aliphatic	
			hydrocarbons, by free	
			radical catalyzed processes.	
			These chlorinated aliphatic	
			hydrocarbons are those	
			having carbon chain lengths	
			ranging from one to and	
			including five, with varying	
			amounts and positions of	
			chlorine substitution.	

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
butanone	Toxic
78-93-3	Ignitable
acétone	Ignitable
67-64-1	
toluène	Toxic
108-88-3	Ignitable
n-hexane	Toxic
110-54-3	Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification 1133

Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)

Classe de danger 3
Groupe d'emballage | |
Numéro de guide d'intervention 128

d'urgence

<u>IATA</u>

ONU/n° d'identification ID 8000

Nom d'expédition Bien de consommation

Classe de danger 9 Code ERG 9L

IMDG

ONU/n° d'identification 1133

Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)

Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

N° d'urgence F-E, S-D

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FL.OZ

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme **DSL/NDSL** Est conforme Est conforme **EINECS/ELINCS** Est conforme **ENCS** Est conforme **IECSC KECL** Est conforme Est conforme **PICCS** Est conforme AICS (Australie)

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des

États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
toluène - 108-88-3	1.0
n-hexane - 110-54-3	1.0

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéOuiDanger d'incendieOuiDanger de dépressurisation soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

	Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
I	toluène	1000 lb	X	Χ	X
Į	108-88-3				

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
butanone 78-93-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
toluène 108-88-3	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

n-hexane	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ
110-54-3			RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des

États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65	
toluène - 108-88-3	Developmental	
n-hexane - 110-54-3	Developmental	

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acétone 67-64-1	X	X	X
butanone 78-93-3	X	X	X
toluène 108-88-3	X	X	X
n-hexane 110-54-3	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro

Sans objet

d'enregistrement de pesticide

Classe de danger SIMDUT

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques, D2A - Matières très toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Dangers pour la santé Inflammabilité 3 Instabilité 0 -

2

<u>HMIS</u> Dangers pour la santé Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection individuelle

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 20-déc.-2017

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité